# L'eradication de L'insecurite dans la Ville de Lubumbashi

**Jean-Bosco Germain ESAMBU MATENDA***

**Résumé**

*La ville de Lubumbashi est en proie à une insécurité dont les origines lointaines remontent plus à l'avènement du pouvoir prédateur du Maréchal Mobutu. La disparition de tout l'Etat, gendarme et providence, n'a pas empêché les inciviques à enfermer un bébé de six mois dans un congélateur; en ce début du mois d'avril 2019. Les discours des politiciens invitent la population à se prendre en charge. Cette réflexion se veut d'expliquer les différentes sources et appellations de l'insécurité, et en donner leurs modes d'opération. Dans un Etat en proie au sous-développement, la constitutionnalisation des erreurs, la mauvaise compréhension de la démocratie occidentale et la privatisation des moyens, biens et services sécuritaires sont autant de détours dans la gestion de la chose publique. Ces détours engendrent l'insécurité dans ses diverses formes. Pour en venir au bout, les autorités sont invitées à définir des politiques publiques de lutte contre l'insécurité urbaine.*

*Parmi les remèdes avancés dans ce papier, il importe, entre autre, que l'on assure la traçabilité des auteurs et données pour avoir une connaissance sur les personnes dangereuses "fichées « S »". La nécessité s'impose également de pouvoir étendre la puissance policière dans les nouveaux quartiers en tenant compte de l'agrandissement de la ville. Ceci postule concrètement à construire des nouveaux postes de police dans les nouveaux communes et quartiers pour approcher l'administration policière des administrés; et surtout contenir les menaces et l'insécurité avant qu'elles sortent de leurs tanières. En dotant les agents de sécurité des moyens techniques, financiers et de locomotion les plus performants, la capacité de répondre aux cas d'urgence sera améliorée. Les moyens judiciaires jouent un rôle important dans la lutte anti-insécurité urbaine. Ils consistent, d'abord, en l'application de la peine capitale qui devra être rétablie et en suite en la responsabilisation des défenseurs des droits de l'Homme qui n'ont jamais condamné les auteurs mais plutôt le pouvoir public.*

**Eradication of insecurity in the City of Lubumbashi**
**Summary**

*The city of Lubumbashi is plagued by insecurity whose distant origins go back more to the advent of the predatory power of Marshal Mobutu. The decline of the entire State, gendarme and providence, did not prevent delinquents from locking a six-month-old baby in a*

* Jean-Bosco Germain Esambu Matenda, Professeur en Relations internationales à l'Université de Lubumbashi, Spécialiste en Economie Internationale et Développement. Domaine de recherche : Commerce Internationale et Intégration Economique.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

*freezer; at the beginning of April 2019. Politicians' speeches invite populations to take care of their selves. This reflection aims to explain the different sources and names of insecurity, and to give their modus operandis. In a State suffering from underdevelopment, the constitutionalization of mistakes, the misunderstanding of Western democracy and the privatization of security means, goods and services are all detours in the management of public affairs. These detours generate insecurity in its various forms. To achieve this, the authorities are invited to conceive public policies for fighting against insecurity.*

*Among the remedies put out in this paper, it is important, among others things, to ensure the traceability of authors and databases in order to have a knowledge of dangerous persons "Put on File S" by the Police. There is also a need to be able to expand police power in new neighbourhoods related to the expansion of the city. This means concretely building new Police Stations in the new municipalities and districts to approach the police administration near citizens; and above all to contain threats and insecurity before they leave their dens. By providing security guards with the most efficient technical, financial and locomotion resources, the ability to respond to emergencies will be improved. Judicial means play an important role in the fight against urban insecurity. They consist, first, in the application of the death penalty, which must be re-established, and second, in the charge of human rights Defenders who have never condemned the perpetrators, but rather the public authorities.*

## INTRODUCTION

L'insécurité dans la ville de Lubumbashi préoccupe plus d'un citoyen. Les politique, militaire, économique en font un sujet inscrit à la une de leur débat. Certaines personnes ont tendance à confondre l'insécurité urbaine et la violence urbaine à Lubumbashi. Les deux, quoi que différents, obligent les décideurs politiques à position et se chercher des solutions toutes les fois que les actes de délinquance sont commis. *La première semaine de ce mois d'avril, des actes barbares viennent d'être commis par des malfrats. En effet, des inciviques se sont introduits dans une maison afin de dépouiller les occupants. Ils ont violé une fillette de six ans; ligotés tous ceux qui pouvaient leur opposer résistance après les avoir chargés de coups et blessures mortelles volontairement. Insatisfaits, impitoyables et impénitents, ces inciviques ont parachevé leur cruauté en enfermant un bébé de six mois dans un congélateur. Résultat est qu'il est mort sous l'effet du froid*. Si l'on regarde de près, le langage imposé conclurait plutôt en une autre formulation : « *Silence (si) on insécurise Lubumbashi. Comment comprendre l'énigme d'une mission régalienne échouée?* »

Dans le cas de la Ville de Lubumbashi, ces actes ne sont plus à qualifier comme de la simple violence mais bien plus comme de l'insécurité[1]. L'interprétation de l'insécurité est

1 La violence est le fait d'employer la force physique dans la commission des actes. Elle peut s'exercer verbalement. Dans le cas d'espèce, elle s'exerce en double sens; physique et verbale et produit de troubles de l'ordre public et une situation de danger. Dans ce cas, la violence fait partie de l'insécurité.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

différente d'un sujet à l'autre. La victime s'attaque à l'Etat et ses institutions, et aux auteurs. Les medias font de même, tandis que les organisations de défense des droits de l'Homme charge uniquement le pouvoir public en démontrant ses insuffisances. Les modes opératoires viennent de changer. Au lieu d'opérer des vols, viols et rapts nocturnes à l'***improviste***, les bandits distribuent de tracts dans un quartier pour fixer un véritable *rendez-vous* aux personnes ciblées dans un quartier[2]. L'on est devant un réel défi.

Un mal qui tire ses racines dans la nuit des temps, l'insécurité qui, jadis, avait un sens du respect des certains droits inhérents à la personne humaine, est perpétrée sans pudeur. Il faut nous interroger doublement. Comment peut-on procéder pour comprendre l'insécurité récurrente devenue énigmatique? Quelles méthodes appliquer pour juguler cette insécurité? Ces deux idées interrogatives guideront la présente réflexion dont le premier point sera consacré aux prolégomènes sur l'insécurité; le second nous donnera la tâche de présenter ses sources, tandis que le troisième tente de chiffrer l'hydre de l'insécurité. Le quatrième point présentera tactiques et le cinquième ressortira les nouvelles appellations de l'insécurité généralement cachées ou inhibées à cause du langage codé du milieu. Le sixième et dernier point aura la mission de présenter les pistes de solutions pour essayer de venir au bout de ce mal sociétal.

## A. Les prolégomènes sur l'insécurité

Le Maréchal Mobutu Sese Seko déclara : *« Avant moi c'était le déluge; après moi ce sera le chaos »*. Le Président Laurent-Désiré Kabila dit aux Congolais en 1998 que *« la guerre sera longue et populaire »*.

Depuis la seconde république, sous le règne du Maréchal Mobutu, l'Etat a appris à abandonner ses responsabilités régaliennes au peuple en recourant à un langage symbolique et flatteur de sa propre population. Sous son règne, le Président Mobutu n'avait cessé de scander *Moto na moto abongisa* (c'est qui signifie « Que chacun transforme »)[3]. Ce crédo demeura longtemps comme leitmotiv permettant certains congolais à piller les caisses de l'Etat et détourner les deniers publics. Le Manifeste de la N'sele placera le Citoyen Zaïrois en centre de toute l'action du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR). L'angle sécuritaire est une préoccupation qui incombe aux Corps des Activistes pour la Défense de la Révolution (CADER). Le Zaïre de Mobutu va ressembler à tout sauf un Etat de droit et bien gouverné. Il sera classé parmi les cinquante premières places en matière de la corruption et mal gouvernance et les dernières positions quant à la qualité de l'enseignement primaire, post-primaire et universitaire[4].

2 L'exemple récent est celui du quartier Katuba Upemba (ex-Katuba Mbuji -Mayi) où des délinquants à mains armées ont averti leurs victimes avant de les attaquer nuitamment.

3 Autrement dit, que chacun modernise son carré restreint.

4 Le Maréchal déclara que l'enseignement est la cinquième roue de ma voiture.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

La chute du président Mobutu, avec la prise de pouvoir par Laurent Désiré Kabila semblait donner une lueur d'espoir au peuple Congolais. Il est impulsé par l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL). Bah! Ce fut un espoir déçu car le guérillero conseillera ses compatriotes à ne compter que sur eux-mêmes. L'AFDL disparaissant, ce sont les Comités des Pouvoirs Populaires (CPP) qui la remplace. L'expression *prenez-vous en charge* remplacera immédiatement la première. Et pour compléter cette dernière, la création des Comités de pouvoirs populaires (CPP)[5] renforcera l'esprit d'individualisme, d'égoïsme, voire d'égocentrisme dans tous les secteurs. L.D. Kabila renchérit: « Organisez-vous… ». Quand bien même les Comité de pouvoirs populaires furent de groupes d'individus, le nouveau slogan prêtait bien à l'isolement.

Le président Kabila Kabange Joseph assurera la continuité du slogan de *prenez-vous en charge* hérité de L. D. Kabila. Les CPP – BAP (Comités des Pouvoirs Populaires – Bureau des Assemblées Populaires) sont transmués en Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD). Dans toute cette profusion des pensées politiques, économiques, militaires, sociales, etc. où est la place du peuple? L'on ignore qu'il est le centre de gravité et le décideur légitime qui octroie son pouvoir aux détenteurs temporaires. La population est oubliée. Elle ne sert que d'alibi en vue de parvenir au sommet de l'Etat; donc pour faire et mal faire contre elle.

La question sécuritaire est un vieux problème que les deux dernières républiques[6] ont lamentablement échoué d'éradiquer. Pendant la seconde république, l'insécurité était expliquée par un trinôme, dont l'analphabétisme, la pauvreté[7] et la délinquance juvénile. Les coupeurs des routes n'étaient que les agents de l'Etat commis à la surveillance routière, appelés *Brigade Routière*. Ils pouvaient procéder à la perception d'un droit péager versé *uniquement* par les automobilistes afin d'obtenir le droit de passage de la barrière. Et généralement, l'on trouvait deux ou trois barrières sur son parcours. Les deux premières étaient placées à l'entrée et à la sortie de la ville, tandis qu'une autre, *exceptionnelle*, était au milieu

5 Nous nous abstenons de toucher au Bureau des Actions Populaires (BAP), organe subsidiaire des Comité des Pouvoirs Populaires.

6 Entre la deuxième et la troisième république, il y a eu un flou de république entretenu par L.D. Kabila. En effet, sous son règne, il n'en a pas défini la nature; soit c'est une transition soit une république à part entière avec l'instauration d'une dictature.

7 La pauvreté est perçue autrement par les populations selon les provinces et, voire les villes, qu'elles habitent. ***"La pauvreté c'est le manque d'emploi et d'esprit d'initiative"****. Il n'y a pas d'entreprises pour donner du travail à la population ou que si elles existent, elles sont insuffisantes et ne peuvent embaucher qu'une infime partie de la population active". Au Katanga, le pauvre est celui qui n'a pas accès aux services de base (eau potable, électricité, éducation, santé) ainsi que celui qui manque de nourriture*. Lire Ministère du plan de la République Démocratique du Congo – Unité de Pilotage du Processus d'Elaboration et de Mise en Œuvre de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté, **Analyse participative de la pauvreté en RDC. Rapport National**, Kinshasa, Décembre 2005, pp. 21 et 26.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

du parcours. Leur caractère était essentiellement orienté vers le contrôle des documents de bord[8] et dispositifs sécuritaires[9].

Malgré la dictature du Maréchal Mobutu, le banditisme n'avait pas atteint de niveaux très alarmant dans nombre de ville. Il a eu à s'orienter vers les nantis et s'est opéré avec un peu de pudeur, de modération et de respect du droit à la vie. Les villes les plus concernées sont celles dans lesquelles l'exploitation artisanale de l'or et du diamant était permise, notamment les provinces du Kivu[10], le Kasaï Oriental et Kasaï occidental. Pour contrer l'insécurité et protéger sa fortune, les opérateurs économiques pouvaient soit louer les services de la gendarmerie nationale soit s'armer de fusils semi-automatiques[11] de type civil.

Depuis la chute du Président Mobutu et l'avènement de Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL), les éléments de troupe sont presqu'en divagation et laissés pour compte. En fait, les éléments ex-FAZ[12], de la Garde Civile[13], et de la DPS[14] ont déserté d'office et se sont, en partie, engouffrés dans la population. N'ayant été ni démobilisés ni formés pour une meilleure intégration dans la vie civile, ces ex- éléments de troupes ne pouvaient que recourir aux vols, attentats et rapts pour survivre. Ainsi commence un réel calvaire de violences et insécurités sur tout le territoire congolais.

La situation devient culminante avec les confiscations des biens opérées par les hauts cadres civils et militaires de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) imbus du désir de la bourgeoisie de type mobutienne[15]. Les éléments de troupes (Kadogo) délaissés sans aucun traitement décent ne pouvaient que se livrer au banditisme afin de nouer les deux bouts du mois[16]. Cette fois-ci, la population vit en plein jour le ravissement de certains biens de première nécessité. La terreur est semée avec des intimi-

8 Carte rose, assurance et permis de conduire.

9 Cric, triangles réflecteurs, cal, clef de roue, chaine de dégivrage de pneus, etc.

10 Le Président Mobutu eut à scinder le Kivu en trois, notamment le Nord Kivu, le Su Kivu et le Maniema. Nonobstant, le Grand Kivu est en grande partie aurifère.

11 Généralement, l'on possédait de calibre à 1 ou 12 cartouches.

12 FAZ : Forces Armées Zaïroises orientées vers trois secteurs. L'on distingue la Force Terrestre, la Force aérienne et la Force Navale.

13 Garde Civile : Brigade spéciale composée des Commandos bien entrainés en action anti-terroristes attachée à la présidence de la république. Deux principaux Etats assurèrent la formation, Israël et Egypte.

14 DSP : Division Spéciale Présidentielle, est une garde prétorienne du Maréchal-Président. Elle fut composée de commandos et para commandos surentraînés pour la protection du Chef de l'Etat.

15 Certes, les cadres militaires et civils de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) ont confisqués des biens publics et privés qu'ils s'approprièrent. L'on peut citer plus des véhicules de tout genre pris sans aucune procédure d'expropriation ou réquisition. Certains des biens ont été simplement envoyés dans de pays voisins, surtout au Ruanda et en Ouganda.

16 C'est cette cause qui est évoquée pour expliquer pourquoi le jeune soldat Rashidi eut à tirer sur Laurent Désiré Kabila jusqu'à le tuer le 16 janvier 2001. Des sources concordantes rassurent qu'il ne put payer la layette de femme alors en prestance et se vu obligé de recourir aux services caritatifs d'un sujet libanais. Déçu du traitement de son Commandant, L.D. Kabila, lequel vivait dans la



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

dations telle que *takumaliza* c'est-à-dire je vais t'assommer (tuer). Par peur de se faire poursuivre par la justice militaire, la nuit sera une période propice à des actes inciviques.

De père en fils, aucune réforme de l'armée et de la police n'a réussi à doter la R.C. Congo des éléments disciplinés, capables d'assurer la paix et la sécurité. Les opérations de brassage, DDRR[17] et renforcement des capacités semblent s'être accouchées d'une souris. Ainsi l'on ne put retourner le cycle de la violence ni fumer le calumet de la paix. C'est donc la troisième république dirigée par le Président Kabila Kabange Joseph qui a produit le comble de malheur avec une insécurité maximale. Aux vols à mains armées se sont ajoutés le viol et autres violences faites à la femme. L'insécurité de type terrorisme de groupes rebelles opérant dans les retranchements maquisards s'est invitée en plein milieu urbain. Elle implique des acteurs multiples, rendant ainsi impuissantes toutes les initiatives contre elle. La population est contrainte au silence par ses propres autorités nationales.

### B. Quelle autre définition reconnaître au concept?

Dans la quête des mots éclairant le concept insécurité, l'on peut le définir par opposition au concept sécurité. Dans son entendement le plus restreint et le plus classique, Buzan conçoit le terme comme « l'absence de menace »[18]. Hermet *et al.* distinguent trois types d'approche, qui constituent la façon de saisir sa portée sociale et politique. Il s'agit premièrement de la sécurité internationale, équilibre résultant d'un accord entre Etats. Deuxièmement, c'est la sécurité collective transcendant les Etats pour leur imposer un système de sécurité valable pour l'ensemble de la communauté internationale. Et, enfin, la sécurité nationale, produite par chaque Etat pour se protéger des menaces pesant sur ses ressortissants[19]. De cette définition, seule la troisième approche peut intéresser la présente réflexion

Nous empruntons la conception du Ministère du plan de la R.D. Congo qui présente l'insécurité comme un concept englobant un ensemble des problèmes, faits ou phénomènes au sein de la société. Ainsi dans cet ensemble, l'on a les **« tracasseries** administratives et policières; (ii) inaccessibilité aux services sociaux de base de qualité (Eau potable, soins de

grande opulence, un luxe exubérant, il ne put céder aux pensées vindicatives. Suivre, à ce sujet, le film de Sébastien Marlène Rabaud et Arnaud Zajtman, **Meurtre à Kinshasa. Qui a tué Laurent-Désiré Kabila?**, présenté par Delloye et Diana Elbaum.

17 DDRR : Désarmement, démobilisation, rapatriement et réinsertion.

18 *Buzan*, cité par *Belomo Essono Pélagie Chantal*, « L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'Etat au Cameroun », Thèse de doctorat présentée et soutenue publiquement en vue de l'obtention de doctorat en science politique de l'Université Montesquieu IV, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, Centre d'Etudes d'Afrique Noire, 2007; lire *Tshimande Tukala Célestin,* "Etats des Grands Lacs et privatisation de la sécurité : quel enjeu pour la gouvernance?", dans Tukumbi Lumumba-Kasongo et Joseph Gahama (éds.), **Paix, sécurité et reconstruction post-conflit dans la région des Grands Lacs d'Afrique**, Dakar, Council for the Development of Social Science Research in Africa (CODESRIA), 2017, p. 300.

19 *Guy Hermet*, *Ali Kazancigil* et *Jean-François Prud'homme*, Gouvernance. Un concept et ses applications, Paris, 2005, p. 305, cités par *Tshimande Tukala Célestin,* "Etats, Art. Cit., p. 300.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

santé, scolarisation, électricité et.); (iii) délabrement des infrastructures sociales essentielles (routes, chemins de fer, bâtiments publics; habitat); (iv) insécurité par des bandes armées; (v) désarticulation du tissu économique : industries minières, secteurs agricole »[20].

## C. Les sources de l'insécurité

### *I. Les sources officielles*

1. La *constitutionnalisation* des erreurs.

La constitution du 18 février 2006 consacre, à son article 1er un Etat laïc[21]. En droit, cette laïcité veut la séparation, dans un Etat, entre la société religieuse et la société civile. Selon le constituant congolais, le but est d'éviter des a priori, des préjugés dans le traitement des questions religieuses soumises par les différentes églises. Ce principe de laïcité veut que l'Etat soit libéré de toute interférence des autorités religieuses dans l'administration de la cité. L'Etat laïc évite aux décideurs politiques l'injuste et la partialité dans le processus décisionnel.

Malheureusement, l'Etat laïc semble à bien d'égards, ne pas être réellement et totalement adapté pour gérer les comportements de ses citoyens. La pluralité des religions pratiquées en République Démocratique du Congo affaibli les institutions étatiques. Elle s'abstient de condamner les contre-valeurs. L'Etat congolais laïc, comme d'autres dans le monde, laisse s'installer une certaine *opiniâtreté religieuse* et une quête de leadership par l'autorité religieuse[22]. Par contre, ceux qui sont dans la dérive religieuse sont encensés, donc exhortés à y demeurer. L'Etat congolais connait une grande dérive, celle des détournements de biens publics. Un cercle vicieux se forme. En clair, les détourneurs volent l'Etat; ils font des dons et autres libéralités aux autorités ecclésiales et religieuses, et ces dernières leurs apportent du soutien de tout genre.

Si le droit, en général, a connu son essor grâce aux œuvres des penseurs clergés, son premier sens fut celui de la sacralisation des droits des gens (*jus congens*). Ces droits des gens ont été inspirés des écrits saints, notamment la Bible. Il aurait fallu donc une certaine religiosité contraignante. La religion n'est pas la passiveté, bien au contraire. Les Etats à religiosité marquée sont les plus dures, voire dictatorialement tenus. Ils comprennent bien la question de la puissance qui passe même avant toutes les autres, et celle du caractère des biens déjà destinés.

20 Ministère du plan de la République Démocratique du Congo – Unité de Pilotage du Processus d'Elaboration et de Mise en Œuvre de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté, **Op. Cit.**, p. 25.

21 **Article 1er** : La République Démocratique du Congo est, dans ses frontières du 30 juin 1960, un Etat de droit, indépendant, souverain, uni et indivisible, social, démocratique et laïc.

22 Après la publication des résultats provisoires des élections présidentielles et législatives du 30 décembre 2018, l'Eglise catholique, par le biais de la Conférence Episcopale Nationale du Congo, a déclaré les résultats non conformes à la vérité des urnes; laquelle vérité sera exigée. Il s'en est suivi un bras de fer avec la CENI autour de cette question.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

2. *La disparition de l'Etat gendarme*[23].

Au niveau urbain, le gendarme Etat devait se préoccuper de la protection de ses citoyens (personnes) et leurs biens.

Cette mission est accomplie à l'intérieur des frontières après avoir sécurisé les frontières nationales. Elle relève des attributions de la police et/ou la gendarmerie. Les policiers sont concentrés sur de niches économiques, alimentaires et financières. Ces niches peuvent être de milieux d'affaires ou des bâtiments publics et privés à sécuriser qui, en revanche, rapportent de subsides.

L'Etat gendarme disparaît également suite à l'abandon des postes par les autorités qui partagent leurs temps entre la capitale et l'étranger. Dans le concret, les voyages vers la capitale ont pour but principal de rapporter à la hiérarchie le résultat global du travail accompli. Ce résultat est d'ordre financier et sectoriel. L'aspect consiste à partager le butin des finances et biens publics privatisés, donc volés, alors que le sens sectoriel consiste en présenter le fonctionnement du service dans lequel l'on opère ces razzias. Ainsi l'on peut voir des fonctionnaires de l'Etat devenus *ponctionnaires de l'Etat*[24] devenir inamovibles.

3. *La disparition de l'Etat providence suite à la privatisation des biens et moyens économiques*.

Cette privatisation (confiscation) conduit à la paupérisation nationale, misère, galère, illettrisme. En effet, dans la ville de Lubumbashi, la population dénombrée à plus de 2 million d'habitants est laissée pour compte. La politique du ventre[25] a élu domicile et la population se livre à une vraie pratique de « l'article 15 » consacrant la débrouillardise[26].

4. *La démocratie cahin-caha*

Consacrée par la constitution, la démocratie congolaise va à contre-sens de toute démocratie dans le monde. Plusieurs raisons étayent cette affirmation. D'abord, la pluralité des partis politiques dont nombreux n'ont pas de représentations sur toute l'étendue du pays. Ils sont d'office des partis politiques de poches et satellites du parti au pouvoir dont ils sou-

23 Philippe Hugon, *La géopolitique de l'Afrique*, Paris, 2007, pp. 136–137. *A ce propos, Philippe Hugon pense que parmi les facteurs explicatifs des conflits armés africains, il y a les facteurs …, militaires et géopolitiques. Les* ***facteurs militaires*** *se traduisent par le quasi-effondrement d'institutions telles que l'armée, la police et la gendarmerie. Les armées régulières et les forces de maintien de l'ordre sont souvent en déshérence. Se développent ainsi les* ***solreb*** *(soldats le jour, rebelles la nuit), le mercenariat,…, tandis que les* ***facteurs géopolitiques*** *sont le fait que la fin de la guerre froide et de la bipolarité s'est traduite par une apparition de conflits "désinternationalisés" et par des dynamiques de fragmentation territoriale.*

24 Ibidem et Philippe Hugon, **L'économie de l'Afrique**, Paris, Coll. Repères, Ed. La Découverte, 1999.

25 Lire à ce sujet Jean-François Bayart, *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*, Paris, coll. L'espace du politique, Ed. Librairie Fayard, 1898, 439 pages.

26 D'aucuns pensent que cet article figure dans la constitution de la République Démocratique du Congo. Il remonte à la Constitution du séparatiste Etat Indépendant du Sud-Kasaï dirigé par Albert Kalonji Ditunga Mulopwe selon lequel tout citoyen Muluba devait se débrouiller pour vivre.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

tiennent la pensée. La pléthore de partis politiques[27] engendre un vagabondage politique des partisans en quête de positionnement. Dans la perspective « *pprdiènne* »[28] du troisième mandat raté du président Joseph Kabila, une profusion de partis politiques a donné à la scène politique congolaise d'accueillir des nouvelles formations, voire plates-formes[29]. Ensuite, l'absence de formations politique et morale des jeunes par les différents partis se traduit comme un dressement des militants pour commettre des actes barbares. A Lubumbashi, dans le cadre de la campagne électorale des candidats gouverneurs de province du Haut-Katanga, les militants CACH[30], LAMUKA[31] et FCC[32] se sont cruellement affrontés, le 08 et 09 avril 2019, faisant plusieurs blessés et casses.

Cette situation a semé une insécurité en plein centre-ville et certaines communes habitées par lesdits militants. Enfin, la politisation des fonctions et postes à tous les niveaux.[33] Cette erreur dégrade les fonctions administratives, judiciaires, policières et militaires. En fait, tous les responsables sont inféodés aux partis politiques, surtout celui du président de la république soit encore à sa plate-forme politique afin de l'aider à détenir le pouvoir le plus longtemps possible, fusse-t-il par la violation des règles de droit. Pis encore, à cette politisation s'ajoute la provincialisation des fonctions et postes. Cette dernière fit que les cadres originaires des provinces autres que celle dont est issu le président de la république honoraire, Joseph Kabila, étaient exclus des postes de responsabilité et mieux payant dans la province du Haut-Katanga.

27 En 2011, la R.D. Congo comptait près de 590 partis politiques enregistrés par le Vice-premier Ministre et Ministre de l'Intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières, le Professeur Lumanu Mulenda Buana N'sefu Adolphe.

28 Ce néologisme signifie que l'idée est attribuable au Parti du peuple pour la Reconstruction et la Démocratie, en sigle PPRD.

29 Actuellement, l'on récence plus de 600 partis politiques dont plus de la moitié sont membres du Front Commun pour le Congo (FCC), coalition dont l'autorité morale est le Président Honoraire Joseph Kabila Kabange. De ces centaines, l'on dénombre à peine dix partis politiques suffisamment implantés sur toute l'étendue du territoire congolais. Nombreux de leaders ne sont même pas connus du peuple, car se plaisant à demeurer dans la capitale et ne sillonnant pas le pays.

30 CACH : Cap pour le Changement; coalition créée, le 23 novembre 2018, par MM. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo et Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi à Nairobi. Cet accord désigne M. Félix Antoine Tshisekedi comme candidat unique de l'opposition et Vital Kamerhe comme son coulissier et Directeur de campagne.

31 LAMUKA (du Lingala) signifie *Reveille-toi* est une coalition créée par l'Accord de Genève le 11 novembre 2018 ayant conduit à la désignation de M. Fayulu Madidi Martin comme candidat unique de l'opposition.

32 FCC : Front Commun pour le Changement;.

33 A l'heure où ce papier est en rédaction, presque tous les postes sont encore tenus par des responsables nommés sous la mandature du Président honoraire Joseph Kabila. L'exception est celle de la Société Nationale d'Assurance où le Président Félix Antoine Tshisekedi vient de nommer des nouveaux mandataires.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

## *II. Les sources non officielles*

### 1. La déliquescence de la famille

Les familles productrices des délinquants sont désintégrées, surpeuplées et affamées. La lutte contre la criminalité commence en famille, base de toute éducation. L'éducation est une instruction, et l'instruction consiste à administrer des leçons ayant pour finalité la construction (formation) de l'homme intérieur. C'est donc cette construction-formation de l'homme intérieur qui a disparu dans bon nombre des familles de la ville de Lubumbashi. La formation familiale s'effectue sous forme de réunions, conseils et consultations familiaux. Elle peut revêtir un caractère punitif (réprimer) en vue de redresser le coupable. Actuellement, la famille est démissionnaire. La formation familiale est supplantée par les formations scolaires et religieuses. La famille productrice de délinquant ne condamne guère la criminalité commise par ses membres bien au contraire l'encourage. Les criminels-enfants sont généralement chassés par leurs parents ou tuteurs afin de se débarrasser du danger, voire des interpellations par la justice, des amandes et dommages et intérêt.

### 2. La pauvreté individuelle

#### a) Domaine de la pauvreté individuelle

La pauvreté individuelle peut se situer à deux niveaux; le niveau *mental* est premier. A ce niveau l'état de pauvreté est le fait de manquer l'*énergie* de développer les initiatives, stratégies personnelles de création de métiers générateurs de finances. L'on résume le tout en un mot l'état mental est pauvre ou arriéré. « Il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottes gens », dit-on. Le second niveau est l'état matériel. Il est la conséquence du précédent. En fait, l'argent est le résultat positif produit par le travail accompli par un individu.

#### b) Le gauchisme du jugement de valeur

Le gauchisme est un radicalisme contre les partis politiques jugés de gauche. Le gauchisme est un extrémisme appelé simplement « Extrême gauche ». L'expression sert bien de qualifier toutes les tendances extrêmement critiques contre l'opposition, le pouvoir dirigeant, les partis politiques, groupes de pression, organisations citoyennes et autres manœuvres sociétales[34].

Jimmy Carter concluait ses mémoires par une note sans appel : « La foi envers est contre tout »[35]. Se situant dans le confluent de cette affirmation et de la gauche, notons que la remise en cause de l'action policière dans la ville de Lubumbashi vaut son pesant d'or.

34 Pour plus de détails, lire « Le gauchisme », cf. **Internet**, https://fr.wikipedia.org/wiki/Gauchisme, consulté le 21 mai 2019, à 10 heures 58 minutes.

35 *Jimmy Carter*, « Keeping Faith: Memoirs of a President », Fayetteville, 1995, 648 pages.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

Pendant les dix-huit ans de règne du président Joseph Kabila, la crise sécuritaire sera la plus marquée. L'insécurité aura élu domicile.

L'insécurité aura été créée à des fins politiques et économiques. Les fins politiques furent des accusations infondées contre les partis d'opposition; lesquelles accusations indiquaient qu'ils recruteraient de mercenaires[36] et milices[37] afin de renverser le régime par une révolution. Et pourtant, les miliciens répondaient être à la solde du pouvoir central duquel ils recevaient ordres, instructions et moyens logistiques; bref ***Kinshasa est le Centre de Commandement***[38]. Cette réalité démasquée, la population se fera une idée gauche, une image totalement péjorative de l'armée et la police nationale congolaises. Les attitudes et plainte de la population lushoise sont fondées car il y a là une contradiction flagrante. En effet, comment des agents de sécurité, dotés des moyens matériels et financiers mis à leur disposition par le peuple en payant tous les impôts et taxes, peuvent se détourner de leur noble mission régalienne et faire des imposés leurs ennemis à abattre? C'est ce constat-question qui explique le pourquoi de l'antipathie des habitants de la ville de Lubumbashi contre les militaires et policiers. Il est donc resté certain que jusqu'à l'avènement de l'alternance démocratique et pacifique intervenue le 24 janvier 2019, l'insécurité sera le refrain dans les causeries des Lushois. Une équation demeure, celle de la traçabilité de cette souffrance imposée à la population ayant choisi de vivre de la ville de Lubumbashi.

c) L'insécurité lushoise : Une hydre quasi-chiffrable

A première vue, lorsque l'on s'intéresse à l'insécurité en République Démocratique du Congo, particulièrement dans la ville de Lubumbashi, la question à poser est celle de savoir combien de personnes ont été tuées et combien d'actes criminels ont été commis? Il importe également de connaître l'âge des acteurs, le nombre de fois pendant lesquelles ils ont agi, les coûts des dégâts, etc. Cette question oblige l'enquête et la récolte des données chiffrées prouvant la commission des actes. Selon les organisations de la Société Civile, l'année 2018 a enregistré plus de 1800 cas d'actes criminels (kidnappings, vols à mains armés, assassinats, vols avec viols, etc.) n'épargnant aucun quartier de la ville. La moyenne est de 4,932 cas par jour. Donc les auteurs d'insécurité pensent, chaque 0,21 heure, à commettre un acte d'insécurité. Il y a là prédisposition à la violence qui mérite une attention soutenue de la part des autorités politico-administratives, militaires et policières. Et de janvier à mars

36 Référons-nous à l'affaire Moïse Katumbi Chapwe contre Ministère public dont objet est le recrutement des mercenaires par le premier.

37 Faisons allusion à la lutte contre les milices telles que Kamuina Nsapu (née au Kasaï Central et accusées d'avoir progressé vers le sud donc le Haut-Katanga et le Lualaba), Maï-Maï et Bakata Katanga ayant précédé la première en opérant principalement dans le Tanganika (Axe Malemba Nkulu, Manono surnommé ***Triangle de la mort***) et dans l'hinterland de Lubumbashi.

38 Je renvois ici à la réponse du Député National Clément Kanku du Kasaï Central contre ses accusateurs dans l'affaire milice Kamuina Nsapu. Dans une conversation avec Constantin Tshiboko, l'un des chefs miliciens, il affirmait que les destructions opérées à Tshimbulu furent organisées par le sommet.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

2019, Lubumbashi aurait enregistré près de 50 cas d'insécurité. L'hydre de l'insécurité est difficile à quantifier.

d) La nature des auteurs et leurs tactiques

1. La nature des auteurs

- Les *agents de l'Etat* transmués en agents d'insécurité (militaires, policiers transformés en bandits à mains armées). Appelons-les *des « solda-crim »*[39] par le fait de commettre des crimes ou *« solda-band »*[40] car la nuit, ils se transforment en bandits. Il jouit d'une protection tacite justifiée par les démentis des autorités compétentes qui réfutent toutes accusations contre les éléments des troupes. Cependant, dans bien de cas d'insécurité recensés, les militaires et policiers ont été repérés, voire appréhendés par les équipes de bataillons mobiles ou les populations. Il importe de noter qu'en faisant les enquêtes secrètes dans les milieux sécuritaires, les informations révèlent que près de la totalité des crimes sont commis par des professionnels des armes. Les chiffrent indiquent environ 80% des crimes commis par les militaires, policiers et étonnamment les éléments de la Garde Républicaine. Ces derniers ont été beaucoup plus cités dans les crimes organisés contre les politiciens, activistes des droits de l'homme, hommes d'affaire et magistrats accusés d'opposants au régime Joseph Kabila[41].
- Le réseau des *Bandits à mains armées* : il se subdivise en trois grands groupes. Le premier est celui des *civils bandits à mains armés* qui ne regorgent que de simples inciviques n'étant jamais passés par un entrainement militaire. Ils agissent par audace et enchantement sous l'effet des pratiques magico-religieuses. Vient ensuite la catégorie des *déserteurs* se constituant en bandes armées vivant désormais des produits de vols. Enfin, l'on a le dernier groupe qui regorge les *démobilisés* non ou mal réinsérés dans la vie civile. Les deux derniers groupes agissent avec un peu plus de professionnalisme en recapitalisant négativement toute l'expérience acquise dans la formation militaire.
- Le couple *Agents de l'Etat – Bandits à mains armées*. Il est la tactique la plus complexe, car composé de professionnels de la sécurité qui savent opérer en peu de temps et faire disparaître les traces. Dans ce réseau, l'on note la présence de hauts gradés de l'armée et/ou de la police. Ils fournissent des moyens matériels (armes, munitions, tenues) et organisent la fuite d'informations. Ces malfrats jouissent, en fin de compte, de la complicité-complaisance des cours et tribunaux et des services carcéraux.

39 Ce néologisme « solda-crim » signifie soldat-criminel.

40 Ce néologisme « solda-band » signifie soldat-bandit.

41 C'est cas de M. Mbuyi Lukasu Jacques, Juge-Président du Tribunal de Grande Instance de Lubumbashi qui risqué sa vie lors de l'intrusion d'un commando dans sa maison, la nuit du 18 au 19 juillet 2017, tirant sur lui à bout portant dans l'objectif de l'éliminer. Témoignant après son rétablissement, il affirme avoir été victime de ce traitement pour avoir refusé de se soumettre aux injonctions du pouvoir en place, avant l'audience en appel de l'affaire immobilière qui opposait le Grec Emmanouïl Alexandros Stoupis à l'ancien gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

2.*Description des tactiques*

En s'intéressant à l'insécurité, l'on est surpris de comprendre certaines choses clairement. En fait, il existe plusieurs tactiques mises en place pour parvenir à semer l'insécurité. Retenons-en les plus connues et vécues dans les cas recensés :

- *Le ciblage des personnes et habitations à attaquer* qui se fait par une simple filature ou enquête de coordonnées résidentielles. Cette tactique révèle que les inciviques n'agissent pas hasardeusement mais après une réflexion bien mûrie.
- *Le bouclage du lieu ou quartier devant subir l'opération de vol* en occupation temporaire les coins de maisons et avenues.
- *La fermeture externe des portes des maisons voisines* afin d'empêcher toute sortie à titre d'intervention, contre-attaque ou secours aux victimes.
- *La prise en otage*[42]*, si nécessaire, de certains membres de famille* afin de forcer les responsables à verser plus d'argent à titre de rançon. Les otages sont parfois exécutés ou abandonnés vivants loin de leurs domiciles
- *A la fin de l'opération, l'on déclenche la sirène de fausse alerte* dans le but de distraire les véritables éléments de la police et les milieux environnants. La population croira dont en un contingent étant venu intervenir en faveur des victimes alors que c'est bien le contraire.

e) Les appellations-sources de l'insécurité

Ceci nous donne les sortes d'insécurité. Nous sommes devant des nouveaux noms non employés par les dirigeants et les dirigés. Ce sont ces noms qui donneront, voire donnent déjà, d'office des nouvelles sources de l'insécurité dans la ville de Lubumbashi.

1. Les extorsions

Les extorsions sont pratiquées occasionnellement pendant la journée mais surtout à la tombée de la nuit. Dans le premier moment, les extorqueurs sont de petits voleurs qui ciblent de victimes faibles, non ou mal sécurisées et leurs arrachent de biens matériels ou financiers. Les extorqueurs diurnes visent généralement les femmes et enfants lourdement chargés des bagages. Appréhendés ou interpellés, ils s'évadent avec ou sans leurs butins.

Quant aux extorqueurs nocturnes, ils prennent pour cibles toutes les personnes empruntant des voies publiques non éclairées. Ils coupent les routes et confisquent tout bien important trouvé sur leur victime. Généralement, il s'agit des bijoux en or, montres, pareils cellulaires, ordinateurs portables, argent, chaussures, ceintures, etc. Certaines opérations

42 Cette tactique est la plus utilisée par les terroristes internationaux tels qu'Al Qaeda, Boko Haram, Ansar Din, Mouvement pour l'Unicité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao), Etat Islamique, etc.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

tournent au vinaigre et aboutissent à de tuerie lorsque de victimes ont fait preuve de résistance.

Les extorsions ne sont commises uniquement dans de quartiers mal lotis et pauvres, éloignés du centre-ville commercial mais aussi même les milieux des nantis. En effet, des éléments commis à la sécurité des certaines personnalités civiles ou politiques violent les lois et règlement et se transmuent en agents d'insécurité. Ils coupent les routes devant le lieu d'affectation. Ils perçoivent ainsi indument de frais de passage, voire extorquent des biens des passants.

2. Les vols à mains armés

C'est l'opération la plus pratiquée nuitamment lorsqu'il est question de l'insécurité dans la ville de Lubumbashi. Par elle, les agents d'insécurité s'infiltrent dans des maisons et lieux de négoces pour s'exfiltrer avec des biens de grande valeur. Des appareils électroménagers, d'importantes sommes d'argent, de véhicules et autres biens sont emportés. L'assassinat de personnes peut être dû à la résistance contre le rapt ou l'empêchement d'un viol. Le viol est une arme psychologique employée dans plusieurs opérations en vue de ternir l'image de la victime et lui administrer une mort lente. Certains viols ne sont pas l'objet des voleurs mais pratiqués par un membre de famille très proche sous imposition des malfrats afin d'introduire l'inceste.

Il peut s'agir d'une pratique magico-religieuse difficilement vérifiable et confirmable. En fait, selon les enquêtes, les victimes témoignent une certaine neutralisation dont elles ne se rendent pas compte. S'il n'est pas question d'une hypnotisation grâce aux produits chimiques, il l'est par l'usage des fétiches, car avant ou pendant l'opération, l'efficacité cesse et la conscience revient. Le viol est souvent imposé entre père et fille ou entre frère et sœur ou encore mère et fils. Ceci serait une façon de briser l'interdit et toute capacité de rétroagir contre les bandits. Il est démontré que certaines victimes se décident de contacter les marabouts et féticheurs en vue de se venger par l'usage de la foudre, l'envoutement ou l'ensorcèlement. Ces stratégies tomberaient inefficaces si l'interdit aurait été brisé.

3. Les assassinats

Des assassinats sont commis dans trois grandes hypothèses. D'abord, en cas d'un vol à mains armées lors duquel la victime oppose sa résistance. Il est donc nécessaire de briser cette résistance-barrière et finir le travail de dévaliser la maison ou lieu ciblé. Dans pareille hypothèse, tout intervenant venu porter secours est supposé dangereux et doit être éliminé. Ensuite, l'on peut tuer pour effacer les traces et/ou empêcher le repérage. Enfin, l'on peut tuer car la mission la mort a été commanditée et préméditée. Cette dernière hypothèse peut être soit une vengeance, soit un règlement de compte ou une fatale conclusion contre un service politique non ou mal rendu. De tels actes sont rares mais bien commandités par des



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

politiciens. Ils sont exécutés par des commandos bien entrainés, voire des militaires surentrainés.

4. La non dénonciation des inciviques par les autorités

Dans plusieurs entretiens réalisés avec les responsables des services de sécurité, voire de renseignement, la confidentialité est exigée des agents. Nombreux cas d'incivisme sont bien connus des autorités publiques mais non sanctionnés ou punis à moitié. Le modus operandis a toujours été l'un des indices lors d'une enquête faite par des inspecteurs de police. Le secret est évident car au mois d'avril 2019, les services de renseignement et ceux de sécurité ont bouclé le Camp militaire Major Vangu, en plein centre-ville de Lubumbashi. L'issue de la fouille a ressorti des armes et munitions possédées illégalement par des militaires.

Depuis l'avènement de l'AFDL, il a été retiré les armes les plus légères (revolvers) aux sous-officiers et officiers subalternes de l'armée congolaise. Curieusement, depuis cette même période, certains sous-officiers et officiers subalternes ont furtivement gardé leurs petites armes afin de s'en servir aux moments opportuns. Pis encore, les gérants des magasins des armes ne savent pas assurer la traçabilité des matériels mis à leur disposition par le gouvernement national.

En outre, il existe de réseaux clandestins des armuriers qui fournissent les demandeurs en armes et munitions sans pour autant respecter les normes. En R.D. Congo, aucune loi n'autorise un citoyen d'investir dans le domaine de vente d'armes. C'est un domaine régalien, public et non privatisable. C'est pendant, une certaine instance publique, la Mairie de la Ville de Lubumbashi, peut vendre les armes à de citoyens sous conditions légalement établies par l'Etat. Les armes ainsi vendues, aucun suivi n'est fait pour les contrôler. Ces armes sorties de l'enceinte de bureaux publics légalement se voient octroyées des fins déviantes.

5. Le prisme identitaire

La déformation de l'image de son concitoyen est à la base de bien de malaises au sein de la société congolaise en général, et en particulier dans la ville de Lubumbashi. Le prisme intervient lorsque l'on désigne une frange de la population peuplant la ville comme auteur des actes barbares. Cette pratique est ne type divisionniste, voire xénophobe.

Dans l'une de ses dernières interventions télévisées (entre février – mars 2019), le Gouverneur du Haut-Katanga, Pande Kapopo Célestin, a publiquement indiqué que les bandits à mains armées appréhendés étaient de Kasaïens. Il se fondait sur les noms des malfrats pour les identifier ainsi. Cette procédure est erronée. Comment peut-on identifier l'appartenance ethnique d'un citoyen par et à travers son nom? Bien sûr que le nom est l'un des éléments identifiant un citoyen. Mais l'ethnie ou la province sont des éléments clairement in-



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

diqués. Il y a bien de ressemblance entre les noms portés par des individus des différentes provinces vivant au sein de la même ville telle que Lubumbashi[43].

Cette déclaration a provoqué un tôlé dans la population lushoise non Haut-Katangaise estimant que le gouverneur est allé trop loin en indexant une communauté jouissant de la présomption d'innocence. Et même si cela l'était, en quoi l'infraction commise par un citoyen doit-elle engager toute une communauté ou tout un peuple? La culpabilité est-elle un principe applicable à tout le monde ou bien à celui qui tombe dans l'infraction? Il y a donc là un prisme identitaire qui consiste à charger l'autre comme auteur des infractions et s'innocenter soi-même. La réponse à ces accusations allait en deux sens. Le premier indiquait que les autorités provinciales faisaient plutôt de montages pour salir les non originaires. Il s'agit là d'une discrimination provinciale. Le second faisait état de mensonge usé par les interpellés pour se cacher et tomber dans la première hypothèse. Seule une enquête approfondie pouvait déterminer les origines et punir *individuellement* les coupables. Retenons, au demeurant, qu'il y a querelle entre communautés. *La querelle engendre la méfiance, la méfiance engendre la haine tribale et cette dernière enfante la division et l'éclatement manifeste ou latent de la société*. L'insécurité devient une spirale ou un cercle vicieux.

## 6. L'insécurité alimentaire[44]

Apparemment, l'on croit que les aliments sont dans les ménages des habitants. L'insécurité alimentaire a créé l'angoisse et la souffrance que la population vit au quotidien. Elle est la conjugaison de deux sortes des faims, notamment la faim structurelle et la faim conjoncturelle. La faim structurelle, écrit Jean Ziegler, gît dans les structures de production insuffisamment développées des pays du sud. Elle est permanente, peu spectaculaire et se reproduit biologiquement : chaque année, des millions de mères sous-alimentées mettent au monde des enfants déficients. La faim structurelle signifie destruction psychique et physique, anéantissement de la dignité, souffrance sans fin[45].

Pour sa part, « la faim conjoncturelle, en revanche, est hautement visible. Elle fait irruption périodiquement sur nos écrans de télévision. Elle se produit lorsque, brusquement, une catastrophe naturelle, des criquets, une sécheresse, des inondations dévastent une région, ou lorsqu'une guerre déchire le tissu social, ruine l'économie, pousse des centaines de milliers

43 Par exemple, les noms tels que Kasongo, Ilunga, Ngoy, Ntambwe, Tambwe, Kilotwa, Mumba, Kanene, Amisi, Muteba, Mpibwe, Musumba, Mbaka, Ngoya, Mwembo, Mwembu, Kitobo, Mbete, Mbele, Malango, Mukeng, Mposhi, Mfumu, etc. sont trouvables dans plusieurs provinces de la R.D. Congo. L'on peut citer le Maniema, le Sud-Kivu, le Nord-Kivu, la Lomami, le Haut-Lomami, le Haut-Katanga, le Kwilu, le Kwango, le Tanganika à cause non seulement du découpage territorial mais aussi des relations qui unissent les membres d'une société. Les amis et/ou membres d'une société religieuse s'entre dédie des noms en surnommant leurs progénitures des noms ressortant des provinces lointaines. Il est donc impossible de dire avec plus de précision la province d'origine d'un criminel.

44 *Jean Ziegler*, « Destruction massive. Géopolitique de la faim », Paris, 2011, p. 47.

45 *Id*., p. 30.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

de victimes dans des camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays ou dans des camps de réfugiés au-delà des frontières »[46]. La faim conjoncturelle peut aussi résulter de l'utilisation exagérée des intrants (engrais, pesticides, etc.) par les agriculteurs.

La ville de Lubumbashi vit, de manière difficilement perceptible ces deux types des faims. La première est due au fait de l'inexistence des structures de production de vivres, et surtout des vivres biologiques. Cette faim se lit par la sous-alimentation des enfants et femmes.

Les habitudes alimentaires dans la ville de Lubumbashi démontrent que la population est nourrie des produits dont les teneurs en calories et nutriments sont inférieures à celles recommandées par l'OMS et la FAO. La population lushoise consomme des produits qu'elle n'a pas produits provenant de la Zambie, Tanzanie, Afrique du Sud, Namibie, Vietnam, pays de l'Union européenne. Le marché est ravitaillé en épices par l'Inde et la Chine. Les habitudes alimentaires changent en vue de s'ajuster aux exigences étrangères. De plus, la population lushoise connait une discrimination alimentaire accrue. La majorité de la population se nourrit régulièrement du mélange de la farine de maïs avec de l'eau, le tout bouilli pendant près d'une heure; pâte mangée avec du poisson[47] ou de la viande[48].

*Tableau 1 : Repas – type ordinaire et exceptionnel*

| **Plat principal** | | | **Accompagnements (*mboka*)** | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | **d'origine animale** | | | **d'origine végétale** |
| | | | Viande | Poisson | Invertébrés | Légumes |
| *Bukari* | Riz | Pommes de terre | Vache<br>chèvre<br>mouton<br>porc<br>gibier<br>volaille[49] | fretin<br>frais<br>fumé<br>salé | chenilles<br>termites<br>sauterelles<br>criquets | Feuilles de manioc, d'amarante, de patates douces, diverses variétés de choux,<br>tomate,<br>épices, etc. |

Source : *Jean-Marie Kalau*, *Pascal Tshibamb* et *Mutete Sapato*, dans *Pierre Petit*, « Byakula…, p. 108.

Lorsqu'on évoque la question de la préparation du repas, beaucoup font allusion presque spontanément au *bukari*. En effet, c'est seulement lorsqu'on a partagé le *bukari* que l'on peut estimer s'être restauré. Un individu qui vient de consommer 100 à 150 grammes de riz

46 *Jean Ziegler*, Op. Cit., p. 31.

47 Frais ou séchés, fumés, salés, etc.

48 Volailles, gros et menus bétails, frais ou séchées, sauvages ou domestiques.

49 Notons que dans la taxonomie populaire en matière d'alimentation, la chair de poule est en général distinguée de la viande (*nyama*). Ainsi, lorsqu'une personne a mangé cette chair, elle considère qu'elle n'a pas consommé de la viande.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

peut arguer n'avoir pas encore mangé depuis le début de la journée. Par extension, le terme « *bukari* » désigne d'ailleurs le repas complet que prend le Lushois. Ce repas, en tant que tel, se compose de deux éléments : le *bukari* proprement dit et le *mboka*[50].

Il importe cependant de relever avec pertinence que la composition de ces aliments quant aux teneurs et calories est trop faible, sinon pauvre. Généralement, la quantité consommée est minime pour permettre à chacun de nourrir son organisme selon les normes internationales. L'on se contenterait de remplir le ventre et non de nourrir l'organisme. Ainsi, malgré le nombre de boules et petits poissons, la personne ne peut pas manquer d'accuser un retard de croissance ou une malnutrition parfois sévère. Jean Ziegler ne cite-t-il pas la Bible de Jérusalem qui indique dans l'Ecclésiastique : « Une maigre nourriture, c'est la vie des pauvres, les en priver, c'est commettre un meurtre. C'est tuer son prochain que de lui ôter sa subsistance, c'est répandre le sang que de priver le salarié de son dû »[51]. De même, la Bible raconte l'histoire de l'enfant prodigue qui, pour se nourrir, se fit engager dans une porcherie. « Il aurait bien voulu se rassasier des carouges que mangeaient les pourceaux, personne ne lui en donnait »[52].

La seconde forme de faim est la résultante de la campagne faite par les institutions publiques et privées en vue de promouvoir les fertilisants et intrants. Ces éléments ont rendus nombre des terres improductives. Bien plus, il s'ajoute la sécheresse (désertification) qui ronge certaines parties de la région d'Afrique australe, perturbant ainsi le cycle pluvieux du sud de la République Démocratique du Congo. La pollution environnementale entre également en ligne de compte pour expliquer la question de faible rendement des certains sols. La nouvelle question qui se pose est celle de leur remplacement par les fertilisants biologiques, notamment les fientes des gros et menus bétails et de pratiquer l'agriculture par irrigation ou arrosage. L'insécurité alimentaire peut être la cause de la pauvreté alimentaire ou sa conséquence.

## 7. La marginalisation urbano-rurale, locale, provinciale et nationale

L'insécurité peut être comprise en fonction de la mise à l'écart des certaines couches de la population. Elle se pratique même dans le processus de dispensation de la nourriture et des possibilités de création du travail, seul source du bonheur. L'absence du travail crée le chô-

50 *Jean-Marie Kalau*, *Pascal Tshibamb* et *Mutete Sapato*, dans *Pierre Petit* (Ed.), « *Byakula*. Approche socio-anthropologique de l'alimentation à Lubumbashi », Lubumbashi, Université de Lubumbashi – Université de Liège – Université libre de Bruxelles – Observatoire du changement urbain, Avril 2004, p. 108.

51 Bible de Jérusalem, L'Ecclésiastique 34 : 21–22.

52 Bible Louis Second, Luc 15, 16.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

mage[53] ou la détérioration du travail productif[54]. Cette pratique non moindre est qualifiée comme la marginalisation pouvant s'interpréter de plusieurs manières dont les principales sont les suivantes :

a) Les urbano-ruraux

L'on est devant une frange de la population à considérer comme des *urbains-ruraux*; urbaine car elle habite la ville-capitale d'une province qu'est Lubumbashi (*ruraux pauvres*), mais rurale car étant un ensemble des « ruraux pauvres. La majorité de personnes les plus vulnérables sont, dans la terminologie de la FAO, les pauvres ruraux (*rural poors*), les pauvres urbains,… majorité des êtres humains n'ayant pas assez à manger *[appartenant]* aux communautés rurales pauvres des pays du Sud. Beaucoup ne disposent ni d'eau potable ni d'électricité. Dans ces régions, les services de santé publique, d'éducation et d'hygiène sont la plupart du temps inexistants »[55]. Les deux catégories couplées donnent les *marginalisés locaux disséminés dans les sept communes que compte la ville de Lubumbashi*. Ces marginalisés sont des citoyens ayant connu des *exodes ruraux massifs*. Leurs conditions de vie sont précaires.

b) Les marginalisés provinciaux

Les programmes présidentiels de 2006[56] et 2011[57] n'ont profité qu'à cinq provinces, notamment l'ex-Katanga, le Haut-Uele, Ituri le Nord-Kivu et la Ville de Kinshasa. Industriellement parlant, seules les l'ex-Katanga et le Haut-Uele ont bénéficié de l'implantation des entreprises minières. Les effets induits de cette industrialisation sont entre autres l'attraction des congolais des provinces marginalisées dans ces programmes. Les douze années des mandats du président Joseph Kabila auront favorisé des déplacements internes des congolais en quête de meilleures conditions de vie, principalement au Katanga. Il en résulte que

53 *Les chômeurs, selon le Bureau International du Travail (BIT)* sont des personnes à la fois sans emploi, disponibles à travailler et rechercher activement du travail, du moins durant la période de référence de l'enquête.

54 Cette forme de chômage c'est la situation de la faible production, le manque d'acheteurs et l'évacuation difficile." Voir Ministère du plan de la République Démocratique du Congo – Unité de Pilotage du Processus d'Elaboration et de Mise en Œuvre de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté, **Op. Cit.**, p. 21.

55 *Jean Ziegler*, Op. Cit., p. 32.

56 Premier Programme du Président Joseph Kabila sous son premier mandat (2006–2011), appelé "*Les Cinq Chantiers de la République*". Ce programme a vu naître des entreprises minières dans le Haut-Katanga, le Lualaba et le Haut-Uele. Les minerais exploités sont cuivre, cobalt, or, colombo-tantalite, germanium, etc.

57 Sous son second mandat (2011–2016) puis prolongé jusqu'en 2018, le Président Joseph Kabila présente une feuille de route nationale appelée "*La Révolution de la modernité*".



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

les niveaux d'instructions[58] et moyens d'accès auxdites conditions n'étant pas requis, les déshérités ne peuvent que tenter une autre salle aventure : *"verser dans l'incivisme afin d'y trouver son compte et se venger contre l'injustice sociale"*.

Le logement pose problème. L'on oublie que « le logement constitue un des éléments importants dans les habitudes d'un peuple et une condition matérielle importante pour toute politique sociale. Un mauvais logement peut avoir des conséquences malheureuses sur la santé des travailleurs et de leurs familles et, partant, sur la productivité »[59]. Ceci est la conséquence de ce que l'Etat congolais n'a ni politique d'urbanisation ni mesure de contrainte à l'encontre de la population voulant se loger. Les constructions sont permises mais de manière désordonnée et vivant dans l'esprit de l'article 15, c'est le « chacun pour soi, Dieu pour tous » qui domine la société. Et pourtant, l'ordonnance coloniale 21/135/1949 du 19 avril 1949 obligeait « les employeurs à fournir au travailleur et à chaque membre de famille un logement de 4m² de surface minimum par occupant, quel que fût son âge »[60]. La superficie minimum habitable n'est pas déterminée. Les taudis sont construits pour créer de nouveaux quartiers sous prétexte de mettre en valeur le lopin de terre acquis. Et ces mises en valeur hébergent bien d'inciviques.

*Tableau 2 : Scolarité de la population selon le milieu de résidence*[61]

| | Milieu Urbain | | Milieu Rural | |
|---|---|---|---|---|
| | H | F | H | F |
| Taux de scolarisation 6 ans et plus | 92,8 | 87,7 | 80,5 | 61,1 |
| Taux de scolarisation 15 ans et plus | 96,3 | 89,3 | 87,2 | 61,5 |
| Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus | 52,6 | 53,9 | 41,8 | 14,1 |

Source : *Banque Africaine de Développement*, « Analyse de la pauvreté en République démocratique du Congo »**,** p. 7.

Ce tableau démontre qu'au bas âge, la scolarisation semble préoccuper les autorités qui encouragent les parents à envoyer les enfants à l'école. Mais au fur et à mesure que les enfants terminent les cycles primaire et secondaire, les études supérieures et universitaires leur deviennent impossibles à cause de la pauvreté. Pris dans son ancienne configuration,

58 La scolarisation est l'un des problèmes non résolus par tous les gouvernements congolais.

59 Dibwe dia Mwembu Donatien, **Bana Shaba abandonnés par leur père : Structures de l'autorité et histoire sociale de la famille ouvrière au Katanga 1910 -1997**, Paris, Col. Mémoire lieux de savoir, 2001, p. 22.

60 **Idem**, p. 23.

61 *Banque Africaine de Développement*, « Analyse de la pauvreté en République démocratique du Congo », Working paper Series, n° 112, Août 2010, Tunis, coordonnés par *Ahmed Moummi* et *Salami Adeleke*. Nous excluons la Ville-Province de Kinshasa et nous abstenons de présenter les données nationales telles que faites par la Banque Africaine de Développement.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

avant le découpage, le Katanga présentait les données suivantes quant à la progression de la pauvreté : $P_0$ = 74,8; $P_1$ = 32,2 et $P_2$ = 17,2[62]. A lire ces chiffres, la ville de Lubumbashi présente un taux de pauvreté de près de 75 %.

c) Les nationaux marginalisés

L'on compte des déplacements du nord au sud et l'est à l'ouest. Plus de la moitié de la R.D. Congo est sous-équipée, non pourvue en moyens de survie. La marginalisation est un phénomène national quel que soit la distribution de la res publica, laquelle distribution est fonction de népotisme et toute espèce de clientélisme et trafic d'influence. En tenant compte de facteurs tribaux, claniques et ethniques, la marginalisation frappe même dans la province du Chef de l'Etat si l'on ne partage pas les mêmes souches que lui. Elle engendre une crise profonde.

8. De la recherche de la gloire à la complicité des soi-disant grands hommes de Dieu

La cause fondamentale est le *syncrétisme religieux*. L'arrivée de l'évangile de la prospérité en République Démocratique du Congo a causé énormément des dégâts sociaux, psychologiques et spirituels dans la population. Le fond de ce message présente la Parole de Dieu comme un Message de délivrance totale. La pauvreté est une anormalité inadmissible par un enfant de Dieu. Autrement-dit, un chrétien ne doit pas rencontrer de difficultés dans sa vie; il ne peut pas être pauvre ou manquer de quelque. La vie chrétienne est donc une vie en rose. Mais quelle rose est sans épine?

Ainsi nombre des chrétiens et dirigeants des églises sont enclin à la recherche de la gloire enfreignant ainsi les prescrits saints de la Bible. En fait, Dieu interdit l'envie, la convoitise charnelle, la passion du monde, etc. car la conséquence est catastrophique[63]. Ils vivent selon la chair, ne pouvant plaire à Dieu[64]. Et puisque Dieu créa l'homme à partir de la terre, dans l'homme il y a donc toutes les richesses du monde, notamment l'or, l'argent, le cuivre, l'émeraude, le diamant, etc. Le chrétien doit donc en jouir et en posséder. Des

62 **Idem**, p. 14, voir Tableau 4.

63 La Sainte Bible, selon Louis Second, Version 1910, Jacques 4 : [1] D'où viennent les luttes, et d'où viennent les querelles parmi vous? N'est-ce pas de vos passions qui combattent dans vos membres? [2] Vous convoitez, et vous ne possédez pas; vous êtes meurtriers et envieux, et vous ne pouvez pas obtenir; vous avez des querelles et des luttes, et vous ne possédez pas, parce que vous ne demandez pas. [3] Vous demandez, et vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal, dans le but de satisfaire vos passions. [4] Adultères que vous êtes! Ne savez-vous pas que l'amour du monde est inimitié contre Dieu? Celui donc qui veut être ami du monde se rend ennemi de Dieu.

64 Romain 8 : [5] Ceux, en effet, qui vivent selon la chair, s'affectionnent aux choses de la chair, tandis que ceux qui vivent selon l'esprit s'affectionnent aux choses de l'esprit. [6] Et l'affection de la chair, c'est la mort, tandis que l'affection de l'esprit, c'est la vie et la paix; [7] car l'affection de la chair est inimitié contre Dieu, parce qu'elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, et qu'elle ne le peut même pas. [8] Or ceux qui vivent selon la chair ne sauraient plaire à Dieu.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

servantes et serviteurs de Dieu se sont permis de changer des prénoms et se prénommer de noms des minerais ou encore surnommer leurs enfants de prénoms des minerais[65]. Fantaisie, farce ou acte réfléchi! La conséquence risque d'être la cupidité, voire l'adoption des pratiques non chrétiennes pour vivre selon les noms[66].

L'amour de l'argent étant la racine de tous les maux[67], la lutte de se faire connaître s'est installé. Les serviteurs de Dieu s'octroient des titres estimés majestueux et surtout en anglais tels que *Bishop*, *Archbishop*, *Fireman*, *Doctor*, etc. Ceux qui adoptent de noms français se font parfois appeler *Pasteur-Evangéliste*, *Prophète-Evangéliste*. Un seul don est mis en jeu pour attirer des âmes faibles, celui de prophéties. Les prophéties tournent au tour de la bénédiction matérielle et financière, le voyage à l'étranger, la présence d'une étoile brillante au-dessus de la tête du concerné, l'attention contre les ennemis, etc. C'est de la fantaisie égarant les fidèles de la vraie Parole de Dieu. Au finish, les âmes sont invités à offrir et faire des libéralités à l'homme de Dieu jusqu'à se dépouiller totalement. C'est cette fortune offerte pour Dieu dont se sert le soi-disant Grand homme de Dieu pour faire des aventures outre atlantique. Certains fidèles vont jusqu'à laver et/ou repasser les habits du Grand homme de Dieu ou l'homme à Onction Plus-Plus, afin d'avoir la bénédiction. Le culte de personnalité s'est installé.

Une question reste non posée dans toutes ces aventures à savoir comment les fidèles trouvent-ils l'argent et les biens qu'ils offrent? L'on béni les voleurs, les assassins, les prostituées, les bandits afin qu'ils prospèrent dans leurs métiers. Sacrilèges, abominations et infamies au sein de la société. Bande des malfaiteurs. L'*insécurité* s'installe et s'enkyste dans la ville grâce à des escrocs bien endimanchés[68].

65 Citons ici le cas du Pasteur Bob Kalonji de l'église Logos Rhema de Kinshasa qui, depuis 1999, changeât de prénom en se faisant appeler ***Diamant Kalonji***. Notons qu'il est originaire du Kasaï oriental, province riche en diamant. Et pour sa part, la musicienne chrétienne Laure Mbongo a changé de prénom pour adopter celui de L'Or. Elle est désormais ***L'Or Mbongo***. Elle aurait surnommé son fils ***Emeraude***. Notons que le nom de Mbongo lui-même traduit du Lingala et du Kikongo en français signifie *argent*. Donc l'artiste s'appellera Or et Argent!

66 Ainsi l'on a accusé nombreux chrétiens d'aller vers les maisons occultes afin d'avoir du succès.

67 Voir 1 Timothée 6 :10.

68 Il existe une loi qui réglemente l'ouverture d'une église ou un ministère religieux. Loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions generales applicables aux associations sans but lucratif et aux etablissements d'utilite publique, titre i, section ii : de l'exercice des cultes, *sous-section iii : des conditions pour être représentant légal d'une association* ***Confessionnelle en République Démocratique du Congo,*** spécialement à son Article 50, § 5 opine que *"pour être représentant légal d'une association confessionnelle en République Démocratique du Congo, il faut… justifier d'un diplôme d'études supérieures, universitaires ou d'un niveau équivalent en matières religieuses délivré par un établissement agréé.*" Selon la loi, au moins un diplôme de graduat en théologie est requis. Mais pour contourner cette disposition, des gens ouvrent des églises sous le couvert des communautés bien connues. Le grand désordre est venu s'installer avec les églises indépendantes. La corruption entrant en jeu, les autorités politiques et administratives se font corrompre et accordent des autorisations de fonctionnement à n'importe qui, voire aux charlatans et marabouts déguisés en pasteurs.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

9. La privatisation du secteur et moyens

La question de la privatisation du secteur de la sécurité peut se comprendre de deux manières. La première est le fait que l'Etat cède une partie de ses attributions d'Etat gendarme. "En République Démocratique du Congo, l'ouverture du secteur de la sécurité aux privés n'est pas la résultante de la prise du pouvoir d'Etat par l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL). Elle prend toute sa pertinence depuis la Deuxième République. Elle s'inscrit dans le long processus de la privatisation de l'Etat congolais entamé depuis le règne du maréchal président Mobutu qui a modifié l'offre traditionnelle de la sécurité, passant d'un bien public dont l'Etat congolais se doit d'assurer le monopole de production, de distribution et de contrôle, à un produit commercial. En d'autres termes, la sécurité devient une activité pour laquelle le monopole d'Etat est concurrencé et, parfois, nié au profit d'acteurs privés qui proposent et offrent des services de proximité"[69]. Cette privatisation, quoique faisant exister plus de quatre-vingt entreprises de gardiennage, n'a pas de pouvoir de mettre fin à l'insécurité.

Les militaires et policiers congolais ont été, pendant près d'un demi-siècle, privatisés, c'est-à-dire affectés au service des particuliers. Le salaire du policier le moins gradé est de quelque 135.000 Franc congolais[70]. Sans allocation familiale, transport, logement et soins médicaux, le soldat est indirectement poussé à la criminalité pour survivre. Reconnaissant la gravité de la situation et les conséquences du mauvais traitement salarial des policiers, le Porte-parole de la Police nationale congolaise, le Colonel n'a pas nié sur les ondes la Radio Télévision Nationale Congolaise (RTNC) et Radio France Internationale (RFI) qu'« *en plus des allocations familiales, il y a les indemnités de logement parce que le policier n'est pas cantonné. Il y a les soins de santé et les frais pharmaceutiques. Et dès son entrée en service, les policiers bénéficient aussi des frais d'installation. Tant que cela a été inscrit dans la loi de finance, mais n'a pas connu de début d'instruction, c'est un problème. La prise en compte a été faite, mais l'application n'est pas arrivée.* »[71]

Il découle de tout ce qui précède deux conséquences. La première est le monnayage de la sécurité. En effet, lorsqu'une entreprise privée est chargée par l'Etat de s'occuper de ce dont il a été incapable de faire, elle travaille dans la perspective de maximiser ses profits. Telle est la situation vécue à cause de la sécurité vendue comme bien commerçable. La deuxième conséquence c'est politisation de la sécurité. Demeurant un bien (denrée) rare et pourvu normalement avec de moyens matériels – ***les armes*** – que seul l'Etat a le monopole de posséder, la sécurité est un produit politique. Elle l'est de plus en plus du fait que l'armée et la police appartiennent au politique. D'où, le politique (pouvoir public lushois) poli-

69 *Tshimande Tukala Célestin,* "Etats des Grands…", Art**.** Cit., p. 299.

70 Convertis en dollar américain au taux de ce jour (20 mai 2019), soit 1640 FC pour un dollar, il représente une modique somme de 82,317, soit 82,32 $.

71 *Sonia Rolley*, « RDC: le problème des salaires et des conditions de travail des policiers », cf. **Internet**, http://www.rfi.fr/afrique/20190302-rdc-conditions-travail-police-salaires-avantages-sociaux, consulté le 20 mai 2019, à 15 heures 38 minutes.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

tise ce bien. D'abord, les autorités politiques[72], administratives[73] militaires[74] et policières[75] sont mieux sécurisées; ensuite, les personnalités civiles connectées sur le politique par le fait d'occuper des hautes fonctions dans l'administration de tel ou tel service[76]; enfin, les investisseurs privés nationaux et étrangers contribuant grandement à l'assiette financière la république. Le reste de la population ne peut que s'étioler en voulant s'offrir un agent public de garde. Et puisque le policier et certains éléments de troupes ne peuvent pas assurer la garde sans arme, les armes sont d'office reparties entre les éléments commis à la sécurité des personnalités ci-haut décrites.

En évaluant le bénéfice tiré des opérations, les administrateurs des services publics de sécurité semblent ne pas réaliser des profits consistants. Il importe de doubler ou tripler le profit. Cette préoccupation pousse les Commandants (FARDC et PNC) à privatiser (tacitement?) et clandestinement les services. Ainsi, ils font les éléments à des grandes entreprises privées, surtout celles œuvrant dans les domaines miniers et transport des minerais[77].

10. Comment juguler l'insécurité dans la ville de Lubumbashi?

a) Les stratégies politiques et sécuritaires

- Dé-systématiser les réseaux d'agents « insécuriseurs » : muter ou permuter[78] régulièrement les responsables commis aux services de sécurité d'une province à l'autre. Cette stratégie exige que l'on choisisse les provinces les plus éloignées afin de les empêcher de revenir sur les lieux d'accoutumance où ils peuvent continuer à organiser ou commanditer les actes.
- Recadrer la justice : Il peut être envisagé la possibilité de limiter le droit aux avocats de plaider coupable lorsque les bandits sont appréhendés. En plus, les magistrats et avocats *devront* faire l'objet de contrôle très sévère en vue d'éviter la manipulation des lois et règlements en vigueur pour finalement innocenter des inciviques qui vont retourner aux mêmes sales besognes.
- (Ré) instaurer des *bouclages* pour de raisons de contrôles et préventions de routine. Ceci permettrait de limiter les libertinages des délinquants[79]. Les bouclages devraient cibler des quartiers soupçonnés abriter les bandits; et même les plus considérés de la ville tels

72 Gouverneurs, Vice-Gouverneur, Ministres provinciaux, les Maires et les Bourgmestres.

73 Les Hauts fonctionnaires en charge des services (Divisions) de l'Etat, les Hauts Magistrats.

74 Les officiers de commandement des FARDC.

75 Les officiers de commandement de la PNC.

76 Les collaborateurs des autorités politique ou les délégués et gestionnaires des autres services de l'Etat, notamment les dirigeants des institutions d'enseignement supérieur et universitaire, etc.

77 Nous aurions bien voulu présenter des chiffres pour étayer l'étude, mais ils sont tenus secrets.

78 Aux dernières heures de son deuxième et dernier mandat, le président Kabila Kabange Joseph a recouru à cette méthode mais en ne touchant pas certains caciques de son régime.

79 Trop de libertés tuent la liberté.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

que le quartier Golf, Bel-Air, Makomeno (Centre-Ville de Lubumbashi). Ces bouclages limiteraient le libertinage des délinquants car « *trop de libertés tuent la liberté* ». Au besoin, il serait mieux de légiférer pour restreint exceptionnellement la liberté de circulation nocturne pendant un long moment

- Assurer la *traçabilité* des tous les criminels en informatisant les données. L'on constate une absence notoire de compilation des statistiques informant sur les criminels et leurs actions dans toute la ville. Le peu de données existant est rendue inaccessible de toute opinion car classé secret de service. En outre, les personnes potentiellement criminelles devraient être fichées « S » et surveillées en vue de prévenir les menaces qu'elles présentent.
- Assurer la traçabilité (identification) des tous les conducteurs taxis, taxi-bus et Motos-taxis desservant la ville; surtout ceux travaillant nuitamment. Cette option empêcherait les bandits armés nocturnes de se servir de moyens de transport en commun afin de commettre les actes criminels.
- Lutter contre les contre-valeurs (corruption, fraude, concussion, viols…) auxquels recourent plusieurs acteurs afin d'asseoir l'insécurité.
- Moraliser l'espace public en instaurant des mesures de sanction proportionnées aux fautes commises par les auteurs.

b) Les stratégies judicaires

- Il faut répondre à la violence par la violence (le feu tue le feu). Deux pistes sont exploitables à ce niveau. D'abord, l'Etat congolais *doit* lever la suspension de l'exécution de la peine capitale; ne fut-ce que pour punir les criminels avérés. La victime (tuée) a droit à la vengeance proportionnée et non à un déni de justice. La raison du plus fort ne doit lui être appliquée, sinon l'on sombre dans un non-Etat. Ensuite, l'Etat ne devra pas *tellement condamner* la justice populaire[80]. Certains Etats, notamment le Ruanda et pays musulmans, organisent les tribunaux populaires[81]. Il est indiqué que la police arrive généralement après que le pire se soit produit. L'invitation lancée aux Congolais à se prendre en charge ne doit nullement pas exclure leur droit de rendre aux malfrats la même monnaie. Les préjudices ne sont jamais réparés. Les pertes en vies humaines sont non compensables.
- Charger, responsabiliser donc imputer la montée de l'insécurité aux défenseurs des Droits de l'homme qui n'ont jamais condamné les tueries dont les bandits sont auteurs mais démontrent uniquement l'irresponsabilité ou la faillite de l'Etat.

80 Cette justice est pratiquée par la population à cause de l'insatisfaction qu'elle connait devant les instances judiciaires. Les arrestations des criminels se sont souvent soldées par des évasions de prisons ou acquittement en appel.

81 Au Ruanda, les Gacaca ont permis de rendre justice parfois avec satisfaction. Ils ont consistés en la dénonciation et jugement des personnes suspectes des crimes et délits issus du génocide.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

c) Les stratégies économiques

- L'Etat doit rémunérer décemment les éléments des troupes à tous les niveaux et selon leurs services (Garde Républicaine, Forces armées de la R.D. Congo et Police Nationale Congolaise).
- Le gouvernement doit créer l'emploi selon les études faites, niveaux et compétences des chômeurs afin d'éviter que l'armée et la police ne soient de déversoirs des délinquants.
- Le pouvoir public devrait faire de son mieux pour maîtriser le cadre macroéconomique, c'est-à-dire l'inflation en dessous de zéro, des prix bas des produits de première nécessité facilitant toutes les couches de la population à satisfaire leurs besoins.

d) Les stratégies psycho-socio-politique

- La mise sur pied du partenariat Etat – Société civile. C'est à niveau que l'on solliciterait l'importante contribution des églises sans distinction. Sa contribution serait de deux ordres. D'abord, revoir les prêches qui sont données pour montrer aux croyants la vraie voie du bonheur. Ensuite, l'impliquer dans la traque des inciviques à punir. Enfin, la solliciter dans les stratégies de prévention.
- Rapprocher la police de la population en installant des nouveaux postes de police dans des nouveaux quartiers. Il faudrait implanter des postes de police répondant aux critères de modernité dans tous les quartiers; surtout dans la commune Annexe formant la ceinture de la Ville de Lubumbashi.

e) Les stratégies environnementales

L'environnement sociétal dans lequel vivent les Lushois ne répond pas aux critères d'urbanité moderne. Les décideurs politico-administratifs provinciaux sont invités à orienter leurs efforts pour accomplir les promesses des campagnes et autres discours politiques. Il faudrait :

- Eclairer totalement la ville, surtout les routes, en y installant des lampadaires (réverbères) facilitant la visibilité. L'obscurité cache les semeurs d'insécurité.
- Lutter contre le stress électrique en combattant les délestages élastiques et/ou le non entretien des installations électriques. La Société Nationale d'Electricité (SNEL) doit combattre les raccordements clandestins et/ou les règlements clandestins des factures de consommation du courant électrique.
- Lutter contre le stress hydrique. Par cette proposition, l'on voudrait que la Régie de Distribution d'Eau Souterraine (REGIDESO) pompe l'eau permanemment pour épargner la population de sortir la nuit dans le but de s'approvisionner en eau potable.
- Cartographier la ville de Lubumbashi. L'extension de la ville n'est configurée sur une carte indiquant les coins et recoins de la ville. Les noms des quartiers, avenues et rues devraient être inscrits sur des panneaux directionnels de manière à guider quiconque



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

veut retrouver une adresse. Il est regrettable de constater que pendant que la sonnette d'alarme est tirée en cas d'insécurité nocturne à mains armées, les policiers devant intervenir pour porter secours ne savent pas retrouver l'adresse car le quartier ou le nom leur sont inconnus.

- Rendre toutes les routes praticables pour permettre à la police et l'armée d'accéder facilement aux lieux de crimes en cas d'appel. Presque toutes les routes sont impraticables. L'on compte des bains de cochons et nids de poules; les véhiculent sans traction s'y embourbent. Les routes délabrées retardent et/ou bloquent les interventions de secours.

f) Les stratégies techniques

- Equiper les services policiers des matériels sophistiqués relatifs aux recherches, investigations et enquêtes criminelles. Il faudra doter les services de sécurité des moyens de locomotion le plus rapide (véhicule, motos, hélicoptères) et de moyens de communication les plus performants (Radio, téléphone cellulaire, téléphones satellitaires, mégaphones, etc.).
- Informatiser les services de police et gendarmerie afin d'assurer la *traçabilité* du phénomène criminel dans la ville. A cet effet, il faudra créer un "***fichier S***" de la ville en vue d'identifier tous les criminels, voire leurs familles, bref leurs souches. Ce ficher pourra permettre de connaître facilement les informations toutes les fois qu'un crime est commis, avoir une présomption sur les éventuels auteurs ainsi que leurs domiciles. Il importe de noter que dans certains cas, les grands sont commis par des criminels professionnels habitants des quartiers bourgeois. Seule la traçabilité peut faciliter l'identification du phénomène insécurité.

## CONCLUSION

Discuter de l'insécurité dans un milieu ambiant comme Lubumbashi est une question qui nécessite la prise en compte de facteurs et domaines multidimensionnels. Certaines pistes de solution ne dépendent pas de la province mais bien plus du gouvernement national. L'on a évoqué la démocratie multipartite comme facteur explicatif de l'insécurité. A ce stade, la ville ou la province n'ont aucun pouvoir de réguler la démocratie. Si le multipartisme intégral congolais pose problème, sa régulation ne peut être envisagée que par l'administration centrale.

Ainsi, si l'on pense recadrer l'exercice des droits politiques dans le cadre de la démocratie, il faudrait penser à deux pistes. La première consiste à la restriction du nombre des partis politiques, présentement pléthorique. La seconde piste à explorer est la possibilité de réduire tous les politiques en grandes tendances s'inspirant des Etats-Unis d'Amérique, de la France ou Grande-Bretagne, par exemple. L'on aurait la gauche et la droite, ou les Républicains et les Démocratiques, ou encore les Conservateurs, les Travaillistes et les Centristes. Ces solutions demandent la révision constitutionnelle pour reconnaître la nouvelle



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

forme d'organisation de la vie politique. Et le pouvoir de révision constitutionnelle est du ressort de l'organe législatif national.

L'insécurité totalement mal gérée dans la ville de Lubumbashi a conduit dans certains cas au blanchiment de la criminalité. Les efforts de toutes les parties sont nécessaires pour la combattre, mais le pouvoir public demeure au centre de toute l'action. Il est le répondant en toutes circonstances. Si la gestion de l'insécurité se fait frivolement et sans associer différents partenaires, la population de la ville de Lubumbashi en payera les frais.

## Bibliographie

*Banque Africaine de Développement*, **Analyse de la pauvreté en République démocratique du Congo**, Working paper Series, n° 112, Août 2010, Tunis, Banque Africaine de Développement 2010.

*Dibwe dia Mwembu Donatien*, **Bana Shaba abandonnés par leur père : Structures de l'autorité et histoire sociale de la famille ouvrière au Katanga 1910 -1997**, Paris, Coll. Milieux de Savoir, 2001, 260 pages, 22,35 €, ISBN : 978–2747503655.

Film de Sébastien Marlène Rabaud et Arnaud Zajtman, **Meurtre à Kinshasa. Qui a tué Laurent-Désiré Kabila?**, présenté par Delloye et Diana Elbaum.

*Jean Ziegler*, *Destruction massive. Géopolitique de la faim*, Paris, Coll. H.C. Essai, Seuil, 2011, 352 pages, 20,30 €, ISBN : 978–2021060560.

*Jean-François Bayart*, *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*, Paris, 1898, 439 pages, 27,00 €, ISBN : 978–221–36307–9–3.

*Jimmy Carter,* **Keeping Faith: Memoirs of a President**, Fayetteville, University of Arkansans Pbk. Ed., 1995, 648 pages, 23,17 €, ISBN: 978–1–55728–330–6.

Loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilite publique.

Ministère du plan de la République Démocratique du Congo – Unité de Pilotage du Processus d'Elaboration et de Mise en Œuvre de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté, **Analyse participative de la pauvreté en RDC. Rapport National**, Kinshasa, Décembre 2005.

*Philippe Hugon*, **L'économie de l'Afrique**, Paris, Coll. Repères, Ed. La Découverte, 1999, 128 pages, 10,00 €, ISBN : 978–2707176387.

Philippe Hugon, *La géopolitique de l'Afrique*, Paris, Coll. Impulsion, Ed. Sedes, 2007, 239 pages, 5,70 €, ISBN : 978–2716650083.

*Pierre Petit,* ***Byakula*.** **Approche socio-anthropologique de l'alimentation à Lubumbashi**, Lubumbashi, Université de Lubumbashi – Université de Liège – Université libre de Bruxelles – Observatoire du changement urbain, Avril 2004, 268 pages, ISBN : 978–9–07565–234–5.

*Sonia Rolley*, *« RDC: le problème des salaires et des conditions de travail des policiers »*, cf. **Internet**, http://www.rfi.fr/afrique/20190302-rdc-conditions-travail-police-salaires-avantages-sociaux, consulté le 20 mai 2019, à 15 heures 38 minutes.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

*Tukumbi Lumumba-Kasongo et Joseph Gahama*, **Paix, sécurité et reconstruction post-conflit dans la région des Grands Lacs d'Afrique**, Dakar, Council for the Development of Social Science Research in Africa (CODESRIA), 2017, 390 pages, ISBN: 978–2–86978–720–9.



https://doi.org/10.5771/2363-6262-2019-3-272 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC